

hautement reconnues sur la scène internationale en matière d'hygiène seront observées.

L'issue des négociations multilatérales de l'Uruguay Round en matière d'hygiène et de soins phytosanitaires aura des conséquences importantes touchant l'abattement des obstacles techniques actuels qui opposent le Canada et le Mexique. L'élargissement du mécanisme établi dans le cadre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis pour résoudre les problèmes techniques aurait en outre l'avantage de favoriser l'élaboration de normes nord-américaines harmonisées.

Céréales (riz non compris) et oléagineux

Les trois principales céréales cultivées au Mexique sont le maïs, le blé et le sorgho. De 1985-1986 à 1989-1990, la production moyenne a été de 10,1, de 4,0 et de 3,8 millions de tonnes respectivement. Pendant la même période, la superficie moyenne cultivée était de 6,0, de 1,0 et de 1,3 millions d'hectares pour chacune de ces cultures. Le soja a représenté la culture dominante d'oléagineux avec 334 000 tonnes produites sur 142 000 hectares en 1988.

Les importations céréalières du Mexique sont sporadiques et dépendent de la production nationale. En général, les importations de blé et de farine sont réparties entre le Canada, l'Australie et les États-Unis qui sont cependant les plus gros fournisseurs. En 1988-1989, le Mexique a importé 66 000 tonnes de blé et de farine canadiens